

Nous réduisons les déchets provenant d'articles à usage unique

Le règlement de la ville de Toronto sur
les articles à usage unique et à emporter
est en vigueur à compter du
1^{er} mars 2024.

Planifiez en apportant les vôtres.
Nous acceptons les sacs réutilisables propres.



Des questions?

Contactez le 311 ou
envoyez un courriel à
reducewaste@toronto.ca